

**Feuille de route :**

Vous pouvez toujours me poser des questions ou m'envoyer votre travail par pronote ou à l'adresse suivante :

[locquetdroussent@gmail.com](mailto:locquetdroussent@gmail.com)

Je rappelle qu'il faut noter dans le cahier uniquement ce qui apparaît en bleu ou en rouge. Les documents ne sont pas à imprimer. Vous pouvez avoir accès aux documents du manuel à l'adresse suivante :

<https://demo.lib-manuels.fr/bibliotheque/belin>

Il faut ensuite sélectionner la page collège (en haut) puis le manuel Belin 4<sup>e</sup> 2018 (couverture verte)

**Semaine du 11 mai :**

La semaine dernière, j'ai fait une erreur dans le cahier de textes et les documents ne se sont pas téléchargés. Vous n'avez donc pas eu accès, pour la plupart d'entre vous, au travail. Je vais donc adapter cette semaine. Je remets le travail de la semaine dernière, pour ceux qui n'ont pas pu le faire. Pour les autres, j'ai ajouté deux séances supplémentaires. Attention, elles ne sont à faire que si vous avez pu faire les séances précédentes. Ne vous surchargez pas de séances en histoire. Je vous demande aussi de bien réviser ce chapitre afin de préparer le travail que je vous donnerai lundi 18 mai.

Nous avons vu comment le droit de vote évoluait entre 1815 et 1870, entraînant la mise en place de nouveaux régimes politiques. Notre objectif est de comprendre pourquoi les Français se sont-ils révoltés en 1830 et 1848 ?

Bon courage

**Séance 4 : La Révolution de 1830**

- Répondre aux questions sur votre cahier de manière rédigée à l'aide des documents et si possible à l'aide du lien vidéo
- Corriger les questions
- Noter le bilan dans le cahier et l'apprendre

**Séance 5 : 1848 : une rupture essentielle dans l'histoire de France**

- Répondre aux questions sur votre cahier de manière rédigée à l'aide des documents
- Corriger les questions
- Noter le bilan dans le cahier et l'apprendre

**Séance 6 : Bilan de la leçon**

- Réaliser la frise sur le cahier
- Identifier les événements 1, 2, 3
- Répondre aux questions et les corriger
- Noter la conclusion du chapitre dans le cahier

**Séance 7 : SEANCE SUPPLEMENTAIRE Analyse de documents**

- Etudier les documents afin de répondre
- Reproduire et compléter le tableau de synthèse
- Corriger les réponses avec soin

Séance 8 : SEANCE SUPPLEMENTAIRE

## II. Comment expliquer l'évolution du droit de vote entre 1815 et 1870 ?

### Séance 4 : La Révolution du 1830 :

Document 1 : Extrait de la Charte de 1814 :

Article 13. - La personne du roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au roi seul appartient la puissance exécutive.

Article 15. - La puissance législative s'exerce collectivement par le roi, la Chambre des pairs, et la Chambre des députés des départements.

Document 2 : Extrait des ordonnances prises par Charles X

Le Roi est chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. »

Document 3 : La Liberté guidant le Peuple, Eugène Delacroix, 1831, Musée du Louvre, Paris



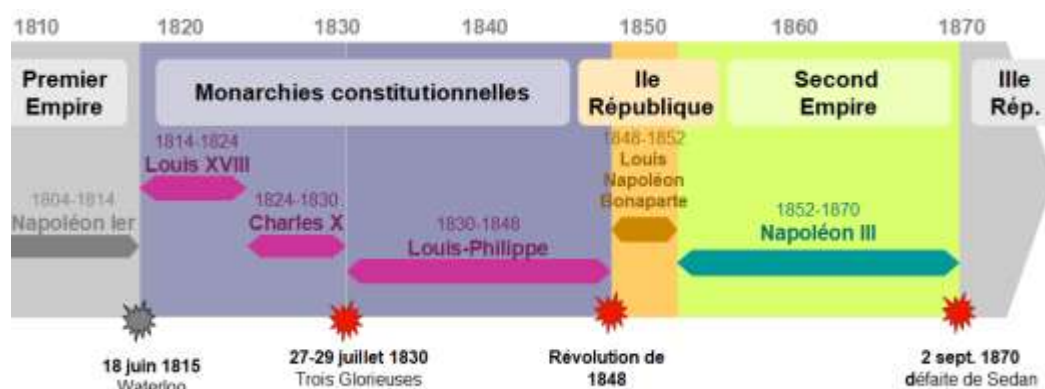
Analyse de cette œuvre à consulter :

[https://www.francetvinfo.fr/france/la-liberte-guidant-le-peuple-le-symbole-d-un-peuple-uni\\_1202653.html](https://www.francetvinfo.fr/france/la-liberte-guidant-le-peuple-le-symbole-d-un-peuple-uni_1202653.html)

Vocabulaire :

- Charte : texte de loi organisant les pouvoirs sous la monarchie constitutionnelle
- Ordonnance : décision prise par le roi sans vote

Repères :



## QUESTIONS : Y répondre à l'écrit sur votre cahier

1. Doc 1 : Montrez que selon cette charte, il existe une séparation des pouvoirs durant la Restauration.
2. Doc 2 : Qui est l'auteur du document ? A qui succède-t-il ?
3. Doc 2 : Pourquoi ces décisions remettent-elles en cause la Charte de 1814 ?
4. Quels événements ces ordonnances provoquent-elles ?
5. Quelle œuvre célèbre représente cet événement ?
6. Quel régime politique naît cet événement ?

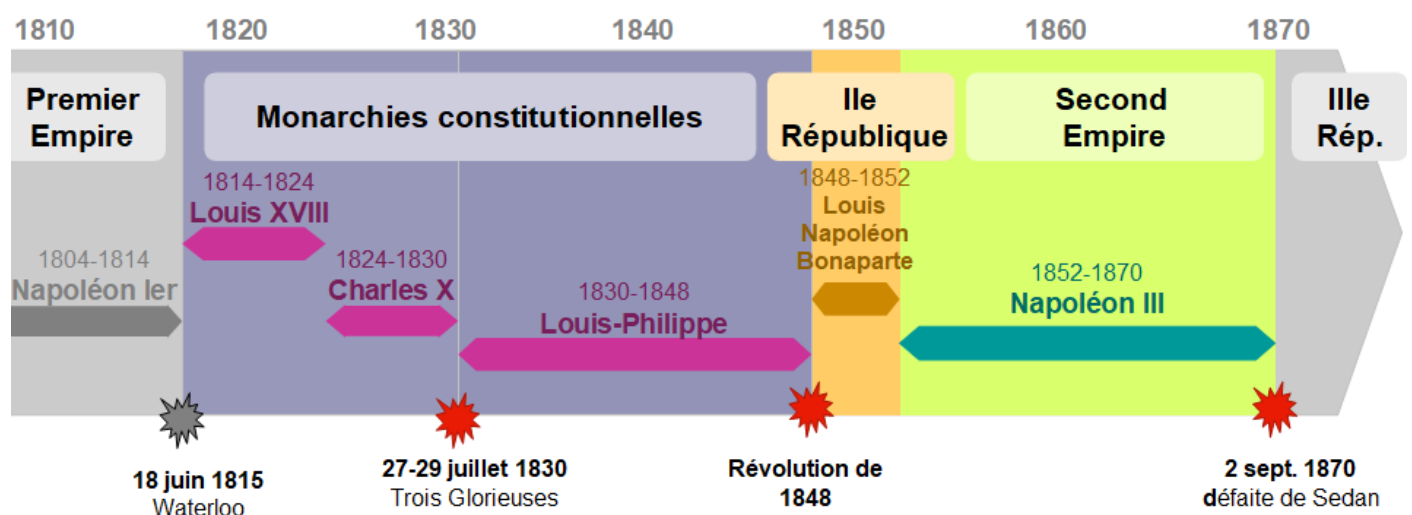
## Correction de l'activité : Complétez vos réponses à l'aide de la correction en veillant à comprendre ce qui est souligné

1. Durant la Restauration, il y a séparation des pouvoirs car le roi détient le pouvoir exécutif (le pouvoir de faire appliquer les lois) et partage le pouvoir législatif (le pouvoir de faire la loi) avec la Chambre des pairs et la Chambre des députés. Ce n'est donc pas une monarchie absolue, mais une monarchie constitutionnelle.
2. L'auteur de ces ordonnances est Charles X, successeur de Louis XVIII.
3. Par ces ordonnances, Charles X, seul, à le pouvoir de faire les lois. Le pouvoir n'est donc plus partagé. Charles X veut rétablir la monarchie absolue. *De plus, Charles X supprime la liberté de la presse.*
4. Ces ordonnances entraînent la Révolution de 1830 : les Parisiens refusant le retour de la monarchie absolue se révoltent les 27, 28, 29 juillet 1830. On a appelé cet événement les « Trois Glorieuses ».
5. Cet événement est représenté par *La Liberté guidant le Peuple* ; réalisée par Eugène Delacroix, en 1831. On peut la voir au musée du Louvre.
6. C'est la fin de la Restauration. Face à la révolution, Charles X s'enfuit et les députés décident de faire appel à Louis-Philippe afin de mettre en place une nouvelle monarchie constitutionnelle, la Monarchie de Juillet.

⇒ **BILAN** : Charles X, en voulant remettre en cause la monarchie constitutionnelle et en supprimant les libertés entraîne la révolte des Parisiens lors des « Trois glorieuses » les 27,28, 29 juillet 1830. La Restauration est renversée et la Monarchie de Juillet lui succède.

## Séance 5 : 1848 : une rupture essentielle :

### Repères :



Durant son règne, Louis-Philippe remet peu à peu en cause la monarchie constitutionnelle et les libertés. Il aspire à plus de pouvoirs et voudrait revenir à une monarchie absolue. Il est de plus en plus contesté comme le montre la multiplication des caricatures que le représentent :

Document 1 : Gargantua, Honoré Daumier, La Caricature



Le monarque, représenté sous la forme d'un ogre géant, à tête de poire avale des sacs d'or remplis de l'impôt pesant sur le peuple, puis les transforme en titres et décorations au profit des privilégiés. À gauche on reconnaît le Palais Bourbon, vers lequel se dirigent les députés achetés par le roi. Pour ce dessin, Daumier fut condamné à 6 mois de prison.

Document 2 : La révolution de 1848 vue de Lille

*Fin 1847, début 1848, dans un climat de grave crise économique, la Monarchie de Juillet interdit les réunions politiques. L'opposition républicaine organise alors des banquets (des repas agrémentés de discours) pour contourner cette interdiction :*

« Les banquets républicains faisaient alors leur tour de France. Le gouvernement prit l'imprudente résolution d'en interdire la tenue. Le 22 février 1848, le banquet réformiste du douzième arrondissement de Paris fût empêché par la force, et le 24 au soir, le trône de Louis-Philippe était brûlé sur la place du Carrousel !

D'après Henri Brunel, Histoire populaire de Lille, Lille, 1848.

Document 3 : Les premières mesures du gouvernement provisoire de la IIe République entre février et avril 1848.

Adoption du drapeau tricolore et de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »

Institution du suffrage universel masculin

Liberté totale de presse et de réunion

Abolition de la peine de mort en matière politique

Abolition de l'esclavage dans les colonies

Proclamation du droit au travail

Mise en place des ateliers nationaux pour donner un travail aux chômeurs

**QUESTIONS : Y répondre sur votre cahier**

1. Doc 1 : Identifie le personnage central de la caricature.

2. Précise ce que les Français reprochent à ce personnage.
3. Doc 2 : Que se passe-t-il en Février 1848 à Paris ? Quel est le régime qui se met en place à la suite de ces événements ?
4. Doc 3 : Quelles mesures garantissent l'égalité des hommes en France et dans les colonies ?
5. Doc 3 : Relève une mesure en faveur des ouvriers.
6. Doc 3 : Quelle est la nouvelle devise adoptée par la jeune République ?

### **Correction des questions : Complétez vos réponses si besoin**

1. Le personnage central est Louis-Philippe, roi des Français sous la Monarchie de Juillet
2. Les Français accusent Louis-Philippe de faire peser sur eux trop d'impôts et de favoriser les bourgeois et notables au détriment des ouvriers. Ils l'accusent aussi d'acheter le vote des députés.
3. En février 1848, les opposants à la monarchie se réunissent dans des banquets afin de contourner l'interdiction de réunion décidée par le roi. Mais ces banquets sont à leur tour interdits, ce qui provoque la révolte des Parisiens. Louis-Philippe doit fuir et son trône est brûlé. C'est la fin de la Monarchie de Juillet et la mise en place de la Seconde République.
4. La Seconde République prend des mesures en faveur de l'égalité entre les hommes
  - a. avec la mise en place du suffrage universel masculin : tous les hommes de plus de 21 ans peuvent voter
  - b. avec l'abolition (la suppression) définitive de l'esclavage en 1848
5. La création des ateliers nationaux afin de donner du travail aux chômeurs est une mesure en faveur des ouvriers.
6. La nouvelle devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ». La devise de la première République proclamée en 1792 insistait sur les principes de liberté et d'égalité.

#### **Bilan :**

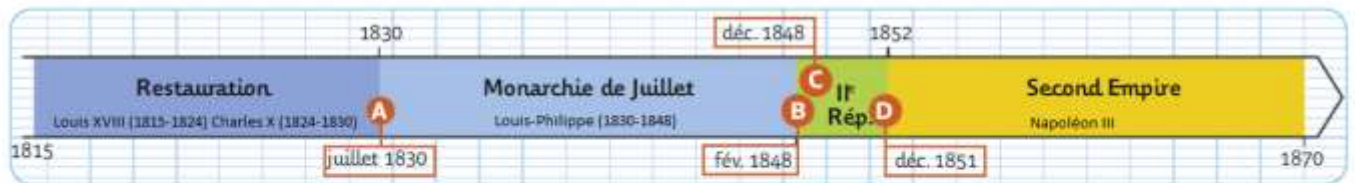
L'année 1848 est une année de rupture dans l'histoire de France pour plusieurs raisons. La Révolution de février 1848 marque la fin de la monarchie de Juillet et la proclamation de la Seconde République. Cette jeune République est marquée par des idées d'égalité et de fraternité. En 1848, le suffrage universel masculin est proclamé et l'esclavage est aboli.

## Séance 6 : BILAN de la leçon

A l'aide de la vidéo suivante, reproduis et complète la frise chronologique puis réponds aux questions sur ton cahier :

<https://www.youtube.com/watch?v=MSQAgHhSifM>

1. Frise chronologique à reproduire sur le cahier (aidez-vous des repères de carreaux)
2. Dater les événements 1, 2 et 3.



→ Dater chacun des événements ci-dessous à l'aide de la frise.

1. coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte
2. Louis Napoléon Bonaparte élu président
3. révolution (deux dates)

3. Sous quels régimes le vote est-il censitaire ?
4. Sous quels régimes le vote est-il universel ?
5. Cite deux lois importantes qui montrent que 1848 est une rupture importante dans l'histoire de France

### **CORRECTION à reprendre dans votre cahier :**

- 1 : Décembre 1851 : Coup d'Etat de Napoléon Bonaparte, ne pouvant être réélu décide de prendre le pouvoir par la force et fait un coup d'Etat
2. Louis Napoléon Bonaparte élu président : en décembre 1848
3. Deux révolutions : juillet 1830 : elle met fin à la Restauration et février 1848 : elle met fin à la Monarchie de Juillet.
  3. Le vote est censitaire sous la Restauration et la Monarchie de Juillet
  4. Le droit de vote est universel sous la Seconde République et le Second Empire
  5. En 1848 : Adoption du suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage

### **CONCLUSION DU CHAPITRE :**

De 1815 à 1870, les Français ont conquis le droit de vote : de 1815 à 1848, le vote était censitaire et donc limité à un petit nombre de privilégiés. A partir de 1848, le vote devient universel.

Cependant, ce droit de vote universel reste incomplet. Les femmes sont exclues et n'obtiennent le droit de voter qu'en...1944 ! Le suffrage universel sous le Second Empire est contrôlé et les citoyens ne peuvent pas s'exprimer librement.

## Séance 7 : Analyse de documents

### 4 Un appel à une réforme électorale

« La souveraineté du peuple, tel est, en effet, le grand principe qu'il y a près de 50 années, nos pères ont proclamé. Mais cette souveraineté, qu'est-elle devenue ? Aujourd'hui, le peuple, c'est un troupeau conduit par quelques privilégiés qu'on nomme électeurs, puis par quelques autres, plus privilégiés encore, qu'on salue du titre de député. [...]

C'est dire assez que ce système déshonoré a fait son temps, et qu'il faut le changer, sous peine de subir une violente révolution. Et pour le changer, Messieurs, la réforme électorale est le premier pas à faire. Cette réforme, il la faut radicale. Que tout citoyen soit électeur, que le député soit l'homme de la nation, non de la fortune. »

D'après un discours d'Alexandre Ledru-Rollin  
aux électeurs de la Sarthe, 23 juillet 1841.

### 5 Un point de vue sur l'inégalité politique

« Messieurs, rien ne peut supprimer l'inégalité en ce monde. Il y a des droits qui sont les mêmes pour tous ; mais il y en a qui ne sont pas les mêmes pour tous. J'entends dire que c'est l'inconvénient de notre régime politique ; quant à moi, je ne regarde pas cela comme un inconvénient : je ne suis pas un partisan du suffrage universel ; je suis persuadé que le suffrage universel est la mort de la liberté aussi bien que de l'ordre. Je regarde l'inégalité politique comme la conséquence des inégalités matérielles ou intellectuelles. »

D'après un discours de François Guizot, ministre de Louis-Philippe,  
à la Chambre des députés, 28 mai 1846.

1. Sous quel régime politique ces deux discours ont-ils été prononcés ?
2. A l'aide des deux documents, reproduisez et complétez le tableau de synthèse suivant :

	Doc 4 page 111	Doc 5 page 111
Auteur de ce discours		
Point de vue de l'auteur concernant le suffrage universel		
<i>Arguments donnés par l'auteur.</i> <b>ATTENTION, citez le texte et expliquez avec vos mots et les connaissances de la leçon.</b>		

## Correction :

1. Ces deux discours sont prononcés durant la Monarchie de Juillet (1830-1848).
- 2.

	Doc 4 page 111	Doc 5 page 111
Auteur de ce discours	Alexandre Ledru-Rollin (député)	François Guizot (ministre)
Point de vue de l'auteur concernant le suffrage universel	Il est favorable au suffrage universel	Il est contre le suffrage censitaire
<i>Arguments donnés par l'auteur</i>	« La souveraineté du peuple, tel est, en effet, le grand principe qu'il y a près de 50 ans, nos pères ont proclamé ». Durant la Révolution française de 1789, <u>la DDHC</u> proclame la souveraineté nationale.	« Rien ne peut supprimer l'inégalité en ce monde », « Je regarde l'inégalité politique comme la conséquence des inégalités naturelles ou intellectuelles » Il est normal que les hommes ne soient pas égaux devant le vote car ils ne sont pas égaux dans la vie. Il y a des riches et des pauvres...
	« Aujourd'hui, le peuple, c'est un troupeau conduit par quelques privilégiés » Le suffrage censitaire ne permet pas l'expression de tous, mais seulement des plus riches qui peuvent voter	« Je suis persuadé que le suffrage universel est la mort de la liberté aussi bien que de l'ordre » Si le suffrage universel existait, cela entraînerait une possible révolte car chacun pourrait donner son avis.
	' « Il faut le changer sous peine d'une révolution » Si on ne met pas en place le suffrage universel, le peuple risque de se révolter comme en 1789 ou 1830	

## **SEANCE 8 SUPPLEMENTAIRE :**

### Questions :

1. Document 1 : Présenter le document 1. Indiquez sous quel régime politique on se situe.
2. Document 1 : L'auteur est-il favorable ou non au suffrage universel ? Justifiez votre réponse par une citation.
3. Document 1 : Quels sont les deux principaux arguments de l'auteur ? Justifiez votre réponse en citant à chaque fois le texte
4. Document 2 : Présenter le document.
5. Montrer que le document 2 illustre les propos tenus dans le document 1.



## 1 La signification du suffrage universel masculin

« Le suffrage universel, en donnant un bulletin à ceux qui souffrent, leur ôte le fusil. En leur donnant la puissance, il leur donne le calme. Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique: "Soyez tranquilles, vous êtes souverains."

Il y a, dans l'année, un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal. Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manoeuvre prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le Président de la République, et dit: "La puissance, c'est moi!" Quelle satisfaction et par conséquent quel apaisement! C'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute, le droit à l'insurrection aboli par le droit du suffrage!»

D'après un discours de Victor Hugo  
à l'Assemblée nationale, mai 1849.



## 2 Louis Napoléon Bonaparte, élu président de la République

Gravure de 1848. Bibliothèque nationale de France, Paris.

### Correction :

1. Le document 1 est un extrait d'un discours prononcé par Victor Hugo alors élu député à l'Assemblée nationale. Il a été prononcé en mai 1849, soit juste après la proclamation de la Seconde République mise en place en 1848.
2. Victor Hugo est favorable au suffrage universel. On sent qu'il est enthousiaste : « Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : « Soyez tranquilles, vous êtes souverains » ».
3. L'auteur met en avant deux arguments principaux pour défendre le suffrage universel :
  - a. Par le suffrage universel, chacun peut s'exprimer en votant sans avoir besoin de prendre les armes : « le suffrage universel, en donnant un bulletin à ceux qui souffrent, leur ôte le fusil ».
  - b. Par le suffrage universel, c'est l'égalité politique qui est garantie entre les hommes, quelque soit leur situation, leur richesse. Chaque homme a une voix : « Il y a dans l'année, un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal ».
4. Le document 2 est une gravure datant des débuts de la Seconde République, en 1848. Elle montre Louis Napoléon Bonaparte élu président de la République. Elle est conservée à la Bibliothèque nationale de France à Paris.
5. Le document 2 illustre le suffrage universel défendu par Victor Hugo. On peut y lire que le Président a été élu « par six millions de Français », soit l'ensemble des hommes en âge de voter.

**Afin de réviser le chapitre, vous pouvez réaliser le questionnaire suivant (gratuit sans inscription)**

<https://www.quizz.biz/quizz-1148099.html#debutform1148099>